

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20190131_DL_02

OBJET :

Budget annexe -
Contributions 2019 au
remboursement des
échéances d'emprunt

Date de convocation :
15 janvier 2019

Date de séance:
31 janvier 2019

Date d'affichage :
11 février 2019

Membres en exercice : 46

Membres présents : 15

Membres votants : 25

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le trente-et-un janvier à 11h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaients présents : Jean-Marie BLONDELLE, Ernest CANDELA, Philippe COCQ, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Denis DEMARCY, Fabrice FRION, Jean GORRIEZ, Olivier JARDE, Anna-Maria LEMAIRE, Marie-Christine MAILLART, Laurent PARSIS, Jean-Claude RENAUX et Philippe SY.

Secrétaire de séance : Claude DEFLESSELLE

Pouvoirs : Pascal BOHIN à Philippe VARLET
Rémi BOUTROY à Fabrice FRION
Claude CLIQUET à Anna-Maria LEMAIRE
Isabelle DE WAZIERS à Claude DEFLESSELLE
James HECQUET à Ernest CANDELA
Frédéric LECOMTE à Philippe SY
Gérard PARASOT à Philippe COCQ
Jean-Dominique PAYEN à Jean-Marie BLONDELLE
Florence RODINGER à Jean-Claude RENAUX
Annie VERRIER à Denis DEMARCY

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le projet de budget primitif 2019 du budget annexe,
- Vu les échéances du remboursement des emprunts à charge des membres du syndicat mixte, d'un montant total de 2 584 004,75€ pour 2019,

DELIBERE

ARTICLE 1 – Somme Numérique a emprunté 31 693 021€ entre 2004 et 2007 pour la création du réseau structurant en fibre optique. La répartition du remboursement jusqu'à la fin des échéances de ces emprunts a été arrêté à 83,18% pour le Département de la Somme et 16,82% pour Amiens Métropole. Par conséquent, les contributions pour l'exercice 2019, en couverture de ces annuités d'emprunt sont approuvées comme suit :

Amiens Métropole	307 906,54	16,82%
Département de la Somme	1 522 691,22	83,18%
TOTAL contributions 2019	1 830 597,76	

ARTICLE 2 – Somme Numérique a emprunté en 2009, 775 000€ pour l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département et en 2010 et 2012, 3 355 000€ pour la couverture des zones blanches, pour le compte du Département. La contribution pour l'exercice 2019 du Département de la Somme en couverture de ces annuités d'emprunt est de 357 118,17 €.

ARTICLE 3 – Afin de tenir compte de l'importance de la contribution du Département qui s'élève globalement à 1 879 809,39€, cette somme sera prélevée par l'émission de 3 titres de recette selon l'échéancier du remboursement des emprunts : 626 603,13€ au 31 mars 2019 et au 31 mai 2019 et le solde au 31 juillet 2019. Ce montant pourra être ajusté en cas de modification du tableau des échéances d'emprunt.

ARTICLE 4 – Le syndicat mixte a contracté 3 emprunts à la demande de ses membres au titre du programme de Montée en débit sur le réseau cuivre, dont les échéances 2019 sont réparties comme suit :

- 11 395,28€ à la charge de la cc Territoire Nord Picardie
- 15 605,09€ à la charge de la cc Somme Sud Ouest
- 12 122,06€ à la charge de la cc Avre Luce Noye

ARTICLE 5 – Le syndicat mixte a contracté 4 emprunts à la demande de ses membres au titre de l'opération de création du réseau FTTH, dont les échéances 2019 sont réparties comme suit :

- 95 243,68€ à la charge de la cc du Val de Somme
- 198 822,11€ à la charge de la cc Villes Sœurs
- 63 100,60€ à la charge de la cc Nièvre et Somme

ARTICLE 6 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.